Ebéniste

RÉF | 2970

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

-Réaliser un croquis d'un meuble; Réaliser des dessins des détails d'assemblage; Rédiger/ compléter un bordereau des bois et autres matériaux; Identifier les opérations à effectuer et leur chronologie.
-Transmettre au responsable les commandes à passer; Réceptionner les livraisons; Stocker les matériaux livrés.
-Organiser le poste de travail (ergonomie, sécurité); Préparer les matériaux, l'outillage, les machines; Remettre le poste de travail en état.
-Prendre connaissance de la procédure de fabrication; Régler les machines à bois traditionnelles et à commande numérique; Tracer les bois et les panneaux; Débiter les bois et panneaux; Usiner les bois et panneaux.
-Encoller les chants; Appliquer les revêtements de surface (placages, stratifiés, textiles, ...).
-Prendre connaissance de l'ordre chronologique des opérations d'assemblage; Assembler les caissons; Assembler les éléments en bois massif; Insérer les éléments connexes (pierre, verre, métal); Equiper les éléments d'ébénisterie; Contrôler la conformité de l'assemblage et de la pose des équipements selon le plan d'exécution.
-Apprêter les surfaces; Réaliser les teintes et patines; Appliquer les produits de finition/ protection manuellement ou par pistolage.
-Emballer ou protéger les ouvrages contre les dégradations (coups, humidité, température, lumière); Entreposer dans le respect de l'espace disponible, les délais de livraison, la destination.

Programme

- **Cours professionnels :**

  1ère année :
  Organisation du chantier – travaux en hauteur; Analyse, préparation et communication; Contrôle du support et prises de mesures sur chantier; Style;

UAA 1 : Réaliser un cadre avec assemblage de base sans profilage;
UAA 2 : Usiner sur machine à commande numérique;
UAA 3 : Réaliser un cadre profilé avec assemblage de base.

2ème année :
Bordereau des bois et autres matériaux; Conception assistée par ordinateur; Gestion de projets – Conception d'ouvrages d'ébénisterie – Styles;
UAA 4 : Concevoir et réaliser un bâti de meubles en bois massif et un caisson en panneaux;
UAA 5 : Concevoir, réaliser et poser des parties mobiles de meubles;
UAA 6 : Concevoir et réaliser les décors;
UAA 7 : Réaliser les finitions.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Visionnez la vidéo vous présentant cette formation.

Certification(s)

Diplôme de coordination et d'encadrement

visée(s)

Type de formation Alternance PME

ORGANISATION

Durée 2 ans

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
OU CESI;
OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l’année académique en cours, mais ayant déjà

un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.
Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation